



REMARQUES

DE

**SON EXCELLENCE LA DR. STERGOMENA LAWRENCE TAX,
LA SECRETAIRE EXECUTIVE DE LA SADC**

À L'OCCASION DE L'OUVERTURE

OFFICIELLE DU CONSEIL DES MINISTRES DE LA SADC

WINDHOEK (RÉPUBLIQUE DE NAMIBIE)

15 MARS 2019

S.E. Netumbo Nandi-Ndaitwah, Vice-Premier Ministre, Ministre des Relations internationales et de la Coopération de la République de Namibie et Président du Conseil des ministres de la SADC ;

Excellences Ministres ;

L'Ambassadrice Selma Ashipala-Musavyi, Présidente du Comité permanent des hauts fonctionnaires de la SADC ;

Secrétaires exécutifs adjoints de la SADC ;

Mesdames et Messieurs les Hauts Fonctionnaires des États membres de la SADC;

Personnel du Secrétariat de la SADC ;

Nos partenaires des médias ;

Invités ;

Mesdames et messieurs.

Permettez-moi tout d'abord d'exprimer notre profonde gratitude au Gouvernement et au peuple de la République de Namibie pour leur hospitalité et leur accueil chaleureux. En effet, chaque fois que nous sommes allés en Namibie, nous nous sommes toujours sentis chez nous. Permettez-moi également de vous remercier, Honorables Ministres, d'avoir pris le temps d'assister à la réunion du Conseil des ministres.

L'objectif principal de cette réunion du Conseil est de recevoir un rapport sur la mise en œuvre du Plan institutionnel et du budget 2018-2019 et de délibérer sur le plan et le budget proposé pour l'exercice financier 2019-2020. En termes de progrès, j'ai le plaisir d'annoncer qu'au cours de la période de neuf mois allant d'avril à décembre 2018, les performances se sont élevées à 77% avec une utilisation du budget de 76%.

Au cours de l'année sous revue, l'accent a continué d'être mis sur la promotion de l'industrialisation. Un certain nombre d'activités conformes aux piliers de l'industrialisation de la SADC, à savoir l'industrialisation, la compétitivité, l'intégration régionale et les questions transversales, ainsi que des programmes de soutien à l'industrialisation, ont été mises en œuvre avec succès. Un rapport d'avancement détaillé vous sera présenté au cours de votre réunion.

Excellences les Ministres

Une analyse du plan et du budget indique des améliorations dans l'alignement des allocations budgétaires sur le Cadre d'allocation des ressources de la SADC, tel que décrit dans les Directives de mobilisation des ressources de la SADC de 2014. À cet égard, l'allocation pour le développement industriel, l'intégration du marché et les infrastructures est passée de 38% en 2015/16 à 48% en 2018/19, ce qui est légèrement en dessous du cadre d'allocation de ressources. Les allocations à la paix et à la sécurité sont passées de 14% à 17%, légèrement supérieur au cadre d'allocation de ressources de 2% ; tandis que l'allocation pour les programmes de dimension régionale a diminué de 48% à 35% au cours de la même période, ce qui est conforme au cadre d'allocation des ressources de la SADC. Le Secrétariat continuera à veiller à ce que le cadre d'allocation des ressources soit respecté et à ce que les ressources disponibles soient allouées conformément aux priorités de la SADC et sont utilisés avec prudence.

Malgré les aspirations de la SADC à l'industrialisation, les progrès de l'intégration économique régionale restent mitigés. Après avoir connu une croissance économique robuste avant la crise financière et économique mondiale de 2008/09, la croissance économique dans la région a ralenti, compromettant ainsi la convergence macroéconomique. En outre, d'énormes disparités subsistent dans la région en termes de revenu, la moitié environ des États membres ayant un PIB par habitant inférieur à 1 000 USD. L'inclusivité demeure également un défi pour la région. Les structures des économies de la région restent peu diversifiées, avec un secteur manufacturier stagnant et basé sur les ressources naturelles en pleine croissance. En outre, le marché des biens dans la région reste petit. Alors que le commerce intra-SADC augmente lentement, le commerce total de la région avec le monde reste faible, entre 15% et 21%, ce qui souligne la nécessité de poursuivre la mise en œuvre de la stratégie et de la feuille de route d'industrialisation de la SADC, qui vise à accélérer la croissance économique, par la transformation technologique et économique, et à renforcer ainsi l'avantage concurrentiel et comparé de nos économies.

Excellences Ministres,

En ce qui concerne l'opérationnalisation du thème du 38^e Sommet sur « Promouvoir le développement des infrastructures et l'autonomisation des jeunes pour le développement durable », le Secrétariat, en collaboration avec les États membres et les jeunes, a mené un certain nombre d'activités depuis

l'adoption de ce thème en août 2018. Il s'agit notamment de l'événement « Les Jeunes dans le secteur des pêches et de l'aquaculture (Youth in Fisheries and Aquaculture) » organisé par la SADC en septembre à Lilongwe (Malawi), et du Forum sur la gouvernance de l'Internet en Afrique australe organisé à Durban (Afrique du Sud) en novembre. Ils ont offert aux jeunes l'occasion de discuter de thèmes technologiques tels que la promotion d'activités d'incubation pour les groupes défavorisés de l'économie numérique et les secteurs régionaux de la pêche et de l'aquaculture. En outre, des messages multimédias sur des questions intéressant les jeunes ont été élaborés et une table ronde ministérielle et des partenaires de coopération a été organisée en octobre visant à discuter de la synergie entre énergie durable et autonomisation des jeunes. Le Concours de dissertation 2019 de la SADC pour les écoles secondaires a également pour but d'explorer comment les programmes axés sur les jeunes peuvent contribuer à l'avancement d'une croissance économique durable et à l'autonomisation des jeunes dans la région. En outre, le Forum des jeunes de la SADC s'est tenu en décembre 2018 à Windhoek (Namibie) et le Secrétariat continuera de veiller à ce que les jeunes participent largement aux processus de développement socioéconomique, dans le cadre du programme d'intégration régionale.

Excellences Ministres,

En ce qui concerne la paix et la sécurité, la région continue de jouir de la paix et de la tranquillité. Afin de consolider la démocratie, la SADC a soutenu les élections à Madagascar et en République démocratique du Congo en décembre 2018. Permettez-moi de féliciter les deux pays pour la tenue d'élections pacifiques et de remercier les États membres de la SADC pour leur soutien. Je voudrais également exprimer ma gratitude à notre Président de la SADC et au Président de l'Organe sur la coopération en matière de politique, de défense et de sécurité pour le leadership exemplaire dont ils ont fait preuve afin d'assurer le respect des principes et directives régissant les élections démocratiques et des principes de respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale, conformément au Protocole sur la politique, la défense et la sécurité.

La Mission préventive de la SADC au Royaume du Lesotho (SAPMIL) a mis fin à sa mission en novembre 2018, et toutes les troupes et tout le personnel ont depuis lors été rapatriés dans leur pays d'origine. Permettez-moi de remercier tous les pays contributeurs de troupes et de personnel pour leur soutien durant le mandat de SAPMIL. La SADC reste prête à soutenir le Royaume du Lesotho par la médiation et le dialogue national dirigés par le

facilitateur de la SADC et par le Comité de surveillance, qui continuera à servir de mécanisme d'alerte rapide.

Un certain nombre d'États membres devraient tenir des élections en 2019, notamment les Comores plus tard en mars, le Malawi et l'Afrique du Sud en mai, le Botswana et le Mozambique en octobre, la Namibie en novembre et Maurice en décembre. Permettez-moi d'inviter les États membres à soutenir ces pays et, ce faisant, à assurer la consolidation de la démocratie dans la région.

Excellences Ministres,

En appui au programme continental de l'Union africaine, le Secrétariat a continué de travailler avec les ambassadeurs de la SADC accrédités auprès de l'UA en vue de contribuer au processus de réforme institutionnelle de l'UA. Grâce à des engagements avec l'UA à différents niveaux, un certain nombre de préoccupations de la SADC ont été prises en compte.

En ce qui concerne l'accord de partenariat ACP-UE post-Cotonou, le Secrétariat continue de travailler avec les ambassadeurs de la SADC à Bruxelles visant à contribuer aux négociations, afin de s'assurer que les intérêts de la SADC sont pris en compte. Un rapport complet sur l'état d'avancement de l'engagement de la SADC auprès de l'UA et des processus de dialogue ACP-UE vous sera soumis au cours de votre réunion. Son Excellence le Professeur Kaire Mbuende, Président du Comité des Ambassadeurs de la SADC à Bruxelles, est ici avec nous pour nous donner plus d'informations sur les négociations en cours et je voudrais saluer le travail accompli par nos Ambassadeurs à Addis Abeba et à Bruxelles visant à assurer que notre région soit bien représentée et que nos intérêts soient pris en compte.

Excellences Ministres,

Il ne fait aucun doute qu'un financement durable est essentiel pour que la région atteigne avec succès et de manière durable les objectifs du programme de développement et d'intégration régionale de la SADC. Bien que la région continue de recevoir un soutien financier des partenaires internationaux coopérants, auxquels nous sommes reconnaissants, il est urgent qu'elle complète énergiquement les ressources des PIC par des mécanismes de financement novateurs. A cet égard, on ne saurait trop insister sur l'engagement des États membres à finaliser et à mettre en œuvre le cadre de mobilisation des ressources de la SADC.

Tout en se félicitant des travaux en cours en vue de rendre opérationnel le Fonds de développement régional de la SADC, où neuf États membres au total, à savoir l'Angola, la République démocratique du Congo, Eswatini, le Lesotho, le Malawi, le Mozambique, la Tanzanie, la Zambie et le Zimbabwe, ont signé l'accord relatif au Fonds de développement régional, la mise en œuvre du Fonds demeure essentielle. Des efforts et un engagement accrus sont donc nécessaires pour rendre le Fonds opérationnel dans les meilleurs délais.

Excellences Ministres,

En ce qui concerne la sécurité alimentaire, les régimes climatiques imprévisibles et les conditions climatiques défavorables continuent d'étouffer les efforts déployés au niveau régional pour assurer une autosuffisance alimentaire durable. Les prévisions indiquent que la région de la SADC recevra des précipitations normales ou inférieures à la normale entre octobre 2018 et mars 2019, ce qui aura probablement un impact négatif sur le rendement des cultures de 2019, entraînant des pénuries alimentaires pour de nombreux ménages, d'autant que la majorité de nos citoyens dépendent de l'agriculture pluviale. Le Secrétariat continue de surveiller la sécurité alimentaire et nutritionnelle de la région grâce aux systèmes régionaux et nationaux d'alerte rapide et aux évaluations de la vulnérabilité, et un rapport détaillé sera soumis au Conseil lors de sa séance d'août 2019. Les États membres sont encouragés à continuer à promouvoir des pratiques agricoles innovantes et à adopter des technologies qui permettront de maintenir les rendements pendant les pluies torrentielles, tout en aidant les agriculteurs à faire face aux effets de la sécheresse.

En plus des sécheresses, les inondations deviennent également fréquentes dans la région. C'est avec tristesse que nous avons appris que les inondations dans le sud du Malawi ont fait au moins 30 morts à ce jour, touché 460 600 personnes et déplacé 31 700 personnes, ce qui a abouti à la déclaration de l'état d'urgence par Son Excellence, le Professeur Peter Mutharika, le 8 mars 2019, dans les zones touchées. Nous sommes également informés que le cyclone Idai a tué au moins 10 personnes au Mozambique ces derniers jours, touchant 63 000 personnes et en déplaçant 10 000. Nous exprimons nos condoléances et notre solidarité aux gouvernements du Malawi et du Mozambique et aux familles des défunts.

La région a également reçu la triste nouvelle du décès, le 27 février 2019, de Son Excellence France Albert-Rene, deuxième Président de la République des

Seychelles. Le regretté Albert-Rene restera à jamais gravé dans les mémoires comme celui ayant dirigé l'un des pays les plus développés de notre région.

Excellences Ministres,

Il est également agréable de noter que le 25 février 2019, la Cour internationale de Justice a rendu un arrêt sur le différend de longue date entre la République de Maurice et le Royaume-Uni concernant l'archipel des Chagos. La Cour s'est prononcée en faveur de Maurice et a demandé au Royaume-Uni de mettre fin le plus rapidement possible à son administration de l'archipel des Chagos. En tant que région, nous nous joignons à Maurice pour célébrer cette étape importante et nous encourageons la conclusion urgente de l'occupation illégale de l'île. Nous saluons l'appui apporté à Maurice par les pays africains.

Excellences Ministres,

Votre réunion se tiendra en mars, un mois consacré dans le monde entier au Mois de la femme. Bien que nous fassions des efforts considérables visant à parvenir à l'égalité et à l'équité entre les sexes, il nous reste encore beaucoup à faire pour réaliser nos aspirations en matière de parité entre les sexes. Je voudrais demander à tous les États membres d'intensifier leurs efforts pour promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des filles et des femmes.

Excellences Ministres,

En ce qui concerne l'exercice 2019/20, l'accent reste mis sur la mise en œuvre de la stratégie d'industrialisation et de la feuille de route de la SADC assortie du Plan directeur régional de développement des infrastructures. La région poursuivra également la consolidation de la paix, de la sécurité et de la stabilité politique.

Pour terminer, permettez-moi de remercier tous les États membres de leurs contributions et de leur appui visant à assurer le succès de la mise en œuvre du programme d'intégration régionale. Permettez-moi également d'exprimer notre profonde gratitude pour les conseils et la sagesse que la Présidente du Conseil des ministres de la SADC, l'Honorable Netumbo Nandi-Ndaitwah, Vice-Premier Ministre et Ministre des Relations internationales et de la Coopération de la République de Namibie, et son équipe continuent d'apporter depuis leur accession au poste de Président en août 2018. C'est grâce à ses conseils et à l'appui des États membres que les jalons qui seront présentés lors de votre réunion ont été atteints.

Permettez-moi également d'apprécier le travail accompli par le Comité permanent des hauts fonctionnaires, sous la direction de l'Ambassadrice Selma Ashipala-Musavyi, en préparation de votre réunion, ainsi que l'appui que la région continue de recevoir de nos précieux partenaires coopérants.

Permettez-moi également de remercier le personnel du Secrétariat de la SADC pour ses efforts inlassables et son professionnalisme au service de la région.

Avec ces quelques mots, j'ai l'honneur et le privilège d'inviter la Présidente du Conseil des ministres de la SADC à prononcer son discours d'ouverture.

S.E.